



N° 1914- 15/01/2026
www.maisondelartisan.fr


Maison de l'Artisan
LA PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

Les artisans représentent les artisans

Le Conseil de Prud'hommes des Pyrénées-Orientales se réunissait mardi pour élire les présidents des sections ainsi que le président de la juridiction.

Pour rappel, le Conseil de Prud'hommes est composé de représentants des salariés et des employeurs. Ensemble ils traitent des litiges relatifs au droit du travail et rendent une justice originale puisqu'elle émane de conseillers qui ne sont pas des magistrats professionnels. On connaît les critiques qui sont faites à l'institution, elle est comme toutes les autres perfectibles, mais parmi ses grandes qualités, il y a la prise en compte et la connaissance des réalités très concrètes. Voilà pourquoi l'U2P reste très attachée à cette forme de justice et s'assure que les artisans soient représentés dans cette instance par des chefs d'entreprises en phase avec le quotidien de nos TPE.

Cette année, à mes côtés dans la section commerce, je suis rejoint par Gilles Desaphy (bijoutier), tandis qu'Isabelle Domenjo siègera en activités diverses, que Florence Belmudes (chauffagiste) repart en encadrement, que Romain Combet (carreleur) et Sophie-Charlotte Pistol (feronnerie) découvriront la section industrie. Ils sont tous bénévoles et s'attacheront avec sérieux, et conscience des enjeux, à rendre la justice.

Dans les prochains mois d'autres artisans et artisanes prendront des fonctions à la CPAM, à la CAF, à l'URSSAF, au Tribunal des affaires sociales ou à la CARSAT. Là encore ils permettront la prise en compte de la réalité de nos petites entreprises. J'en profite ici pour féliciter les nouveaux arrivants à ces fonctions, et pour remercier sincèrement leurs prédécesseurs pour l'excellence du travail effectué.

Patrick Pardo, Président U2P 66



Rappel : Voeux de l'alliance économique

Mercredi 28 janvier à 18h30 au cinéma Méga Castillet nous réunirons l'ensemble des candidats à la mairie de Perpignan pour les questionner sur leur programme économique ; ils ont tous répondu présent.

Il s'agira d'une grande soirée gratuite, festive, ouverte à tous nos adhérents, et où il sera enfin question de l'économie concrète. Je compte sur votre présence, l'Artisanat doit faire la démonstration de sa force et de son nombre.

Réservations pour la soirée à christine.olivier@upa66.fr ou au 04.68.34.59.34



U2P Mouvement des Entreprises de France Pyrénées Orientales fdsea

GRAND ORAL DES CANDIDATS AUX MUNICIPALES
&
VOEUX DE L'ALLIANCE ÉCONOMIQUE 2026

28 MÉRREDI 01 JANVIER 26 2026

AU CINÉMA LE MÉGA CASTILLET
Zac du Rond-Point du Mas Rouma. 66000 Perpignan

Les victoires CAPEB 2025 : la force du collectif

NOS VICTOIRES ET NOS COMBATS EN 2025



Assurer un accès direct des TPE à leurs marchés

- Obtention d'une limitation de la **sous-traitance à 2 rangs**
- Accès simplifié** aux marchés publics avec «**Passé Marché**»
- Lutte contre les **marchés publics globaux**
- Un combat pour simplifier le recours au **groupement d'entreprises**

Aider les TPE à conserver leurs parts de marché en rénovation énergétique

- Obtention d'une **défisicalisation des donations** intra-familiales pour la réalisation de travaux
- Obligation de qualification** pour les entreprises qui sous-traitent des travaux aidés à des entreprises RGE
- Maintien du budget **MaPrimeRénov pour l'année 2025** et des rénovations par gestes
- Prolongation pour les **rénovations énergétiques** des marchés de gré à gré **jusqu'à 100 000 € HT**
- Créer un parcours de **rénovation énergétique** par étapes
- Prolongation de **l'accompagnement** des TPE sur les aides disponibles



Alléger et simplifier des obligations fiscales

- Remplacement de l'attestation de TVA par une mention** sur le devis ou la facture
- Exclusion des camionnettes** de moins de 3 rangs de sièges **de la taxe sur l'affectation** des véhicules de tourisme à une activité économique

Faciliter la formation des artisans et de leurs salariés

- Prolongation de la prise en charge des **formations FEEBAT**
- Reconduction par Constructys d'un **plan TPE favorisant la formation des salariés de ces entreprises**
- Reconduction du **financement par le FAFCEA** des formations individualisées des chefs d'entreprises
- Renouvellement de la certification** Gestionnaire d'une entreprise artisanale du bâtiment
- Maintien des exonérations de charges** sur le salaire des apprentis

Protéger la transmission des savoir-faire par l'apprentissage

- Maintien d'un fort soutien à **l'embauche d'apprenti pour les TPE**
- Gratuité de **l'apprentissage proposé par les CFA** aux entreprises formatrices

Défendre le modèle économique de la TPE

- Un **combat incessant pour porter la voix** des petites entreprises
- Préservation d'un lieu de dialogue social** réservé aux TPE
- Obtention de la priorité aux TPE** pour les subventions prévention des risques ergonomiques
- Obtention d'aides exceptionnelles** pour les TPE mahoraises
- Abaissement de l'âge de la retraite progressive à 60 ans**
- Réforme de l'assiette sociale** des travailleurs indépendants
- Poursuite du combat** pour le maintien du **statut du conjoint collaborateur**
- Abaisser le seuil de franchise de TVA** pour le bâtiment



CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment

L'utilité de la CAPEB encore démontrée en 2025 ou comment la force d'un collectif de **62 000 artisans** du bâtiment adhérents bénéficie à toutes les entreprises artisanales du bâtiment.

Annonces Légales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2025-353-0002
du 19 décembre 2025

LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 19 décembre 2025, M. Jean-Laurent Quesada, artisan taxi, dont le siège social est 3 bis avenue Edouard Herriot 66140 Canet En Roussillon, immatriculé sous le numéro 522.058.882, a donné en location-gérance, à la SARL Taxi Du Littoral Gonçalves dont le siège social est 2 Rue Aristide Maillol 66000 Perpignan, immatriculé sous le numéro 994.616.902, les éléments d'exploitation du fonds d'activité d'exploitant de taxi comprenant :

- une autorisation de stationnement taxi n°5 délivrée par la Mairie de Canet En Roussillon dont le loueur est titulaire,
- un véhicule, équipé de tous les attributs réglementaires taxi de marque Peugeot, modèle 508, immatriculé auprès de la Préfecture des Pyrénées-Orientales Sous le n° EQ-215-KA.

Le présent contrat est conclu d'un commun accord entre le loueur et le locataire-gérant à compter du 1^{er} février 2026 et prendra fin le 02 juin 2026.

Pour avis, le loueur.

s e i d o
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

OCCILLUMS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 5 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 2 RUE DU PONENT
66750 SAINT CYPRIEN
920 552 742 RCS PERPIGNAN

Aux termes des décisions de l'associé unique du 1^{er} janvier 2026, la Société à Responsabilité Limitée a été transformée en Société par Actions Simplifiée sans la création d'un être moral nouveau, à compter du 1^{er} janvier 2026.

La dénomination de la société, son objet, sa durée, son capital, son siège, demeurent inchangés.

Les fonctions du gérant : Monsieur Tarik ZOUHIR, prennent fin à compter du 1^{er} janvier 2026.

Monsieur Tarik ZOUHIR demeurant à VILLE-LONGUE-DELS-MONTS (66740), 7 Cami dels Esquirols, a été nommé en qualité de président pour une durée indéterminée, à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de PERPIGNAN.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Pour avis, Le Président.

s e i d o

AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

SCI WAUTERS
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
SOCIÉTÉ EN ÉTAT
DE LIQUIDATION AMIABLE
AU CAPITAL DE 152,45 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
11 RUE THOMAS CARRÈRE
66100 PERPIGNAN
413 654 187 RCS PERPIGNAN

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/12/2024 réunie à 16 H, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation et ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation pour le 31/12/2024. Le dépôt des actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN.

Pour avis, le Liquidateur.

s e i d o

AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

SCI QUILEZ
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : PONT DE REYNÈS
66400 REYNES
509 232 096 RCS PERPIGNAN

Suivant le Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22/12/2025, la collectivité des associées a décidé, à compter du même jour, le changement de dénomination sociale en « SCI MALEPART Aurélie Pharmacien » et la modification corrélative de l'article 2 des statuts.

Mention en sera faite au RCS de PERPIGNAN.

Pour avis, La Gérance.

s e i d o

AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

SCI WAUTERS
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
AU CAPITAL DE 152,45 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
11 RUE THOMAS CARRÈRE
66100 PERPIGNAN
413 654 187 RCS PERPIGNAN

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024 réunie à 15 H, les associés ont décidé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter du même jour. Mme Josette CANER épouse WAUTERS, demeurant à PERPIGNAN (66100), 11 Rue Thomas Carrère, a été nommée liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée à PERPIGNAN (66100), 11 Rue Thomas Carrère, siège de liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation, seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN.

Pour avis, le Liquidateur.

Les adhérents de l'Union Artisanale sont invités à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra le lundi 2 février à 9 h dans les locaux de la Maison de l'Artisan, 35 rue de Cerdagne à Perpignan.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes 2024
- Affectation du résultat
- Budgets 2025 et 2026
- Rapport d'activité
- Conventions règlementées
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes
- Quitus aux administrateurs
- Renouvellement du conseil d'administration
- Pouvoir en vue des formalités

La Présidente, Isabelle DOMENJO



AGC CESAME

**Comptabilité
Gestion
Paie**

Partenaire des artisans
depuis 1988

Demandez un devis au 04.68.34.59.34

Maison de l'Artisan. 35 rue de Cerdagne. PERPIGNAN



sur nos réseaux

Cérémonie des vœux des boulangers à la Préfecture des Pyrénées-Orientales.

Ce vendredi 9 janvier, la Maison de l'Artisan était présente à la Préfecture des Pyrénées-Orientales à l'occasion de la cérémonie des vœux, organisée en présence de Monsieur le Préfet Pierre Regnault de la Mothe et de Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Céret, Clara Thomas.

Cette rencontre a également réuni de nombreux acteurs du monde artisanal, dont Monsieur Romuald Cerezo, président du syndicat des boulangers, ainsi que l'équipe enseignante du CFA – section boulangerie - pâtisserie, les apprentis et Monsieur Patrick Pardo, président de l'U2P 66.

Comme le veut la tradition, les lauréats du concours de la meilleure galette des rois et du meilleur tourteau ont fait déguster leurs créations à l'occasion des vœux.

Les gagnants 2026 :

La Crème de la Crème – Perpignan, pour la meilleure galette des rois

Honoré la Pâtisserie - Canohès pour les meilleurs tourteaux.

Sur le podium on retrouvait également **Le Fournil de la Plage** à Saint Cyprien.

Un moment convivial et gourmand, mettant à l'honneur le savoir-faire artisanal, la transmission et l'excellence de nos artisans locaux.



Petites Annonces

VENTE / LOCATION

→ Vds ADS sur Perpignan pour cause de départ à la retraite. Exploitée depuis juin 1998. Gare, aéroport, groupement radio (taxi direct) et conventionnée toutes caisses.

Pour toutes questions supplémentaires contacter le 06 14 15 63 53.

→ Vds ADS conventionnée, commune de Perpignan pour fin d'année 2025 cause retraite. Adhérent groupement "Accueil Perpignan Taxi". Prix 250K€. Contact au : 06 76 78 46 56

→ Location-gérance ADS taxi sur Font-Romeu. Tél : 06 83 35 15 21.

→ Secteur Nord PO. Cause changement d'activité du dirigeant, jeune entreprise avec forte progression de CA (350K€ HT en 2024, 700K€ en 2025) cherche repreneur. L'entreprise est spécialisée dans les activités photovoltaïques à destination des professionnels. Le CA des 6 prochains mois est signé pour 500K€. Un accompagnement par le cédant est possible durant 6 mois.

Prix de vente: 150K€

Les candidats intéressés devront signer un engagement de confidentialité.

Premiers contacts à :

damien@maisondelartisan.fr



**Maison de
l'Artisan**
LA PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne
BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0330G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle DOMENJO

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépot légal : 1^{er} trimestre 2026

Tirage : 2000 exemplaires